



Direction de la Communication  
Affaire suivie par : Lucie Marnas  
E-mail : [lmarnas@yvelines.fr](mailto:lmarnas@yvelines.fr)

Direction générale des services  
Direction Générale Adjointe des Solidarités - Direction Santé - Pôle Accueil Petite Enfance  
Affaire suivie par : Marie-Hélène BOUGET  
E-mail : [mhbouget@yvelines.fr](mailto:mhbouget@yvelines.fr)

*Cher*

Monsieur le Maire,

Conscient de l'importance pour les familles de trouver des solutions d'accueil garantes de la sécurité, de la santé et du bien-être de leurs enfants, le Département s'est lancé dans une entreprise de professionnalisation du métier d'assistant maternel. Il a créé des équipes départementales formées et dédiées exclusivement à l'agrément et au suivi des assistants maternels, et développé, avec l'Institut de formation sociale des Yvelines (IFS), une offre de formation obligatoire et complémentaire enrichie à destination de ces professionnels.

**En ce début d'année 2021, le Département a aussi souhaité créer et mettre à disposition des assistants maternels yvelinois et des parents employeurs une plateforme spécifique, [assmat.yvelines.fr](http://assmat.yvelines.fr), visant à faciliter la recherche d'une solution de garde pour un enfant.**

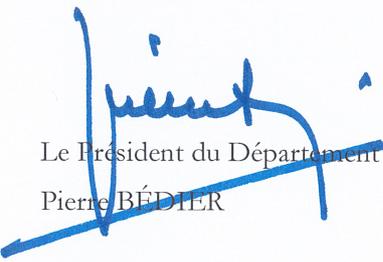
Dès le 12 avril, les assistants maternels pourront se connecter sur [assmat.yvelines.fr](http://assmat.yvelines.fr) grâce à des codes d'accès sécurisés qui leur auront été transmis au préalable par courriel. Ils pourront mettre en ligne toutes les informations utiles aux parents décrivant leur projet d'accueil, leurs disponibilités, les caractéristiques de leur logement... Ils auront aussi la possibilité de télédéclarer en ligne certaines informations auprès des services départementaux (*déclaration des arrivées et départs d'enfants, déménagement, modifications d'agrément, dérogations...*) et pourront, à terme, effectuer leurs demandes d'agrément de manière dématérialisée.

La plateforme sera ensuite ouverte, le 17 mai prochain, aux parents afin qu'ils y trouvent un accueil proche de leur domicile ou de leur lieu de travail via un système de géolocalisation.

L'efficacité de la plateforme [assmat.yvelines.fr](http://assmat.yvelines.fr) repose sur une appropriation rapide de cet outil par les quelques 7 000 assistants maternels yvelinois. A cette fin, une campagne de communication institutionnelle va être lancée à laquelle je souhaite associer les communes via leur service Petite Enfance et leur Relais d'Assistants Maternels (RAM) le cas échéant. Je compte vivement sur votre collaboration pour diffuser cette information aux assistants maternels yvelinois et leur faire parvenir le flyer joint à ce courrier.

Mes équipes sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous remercie par avance pour votre mobilisation et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*plus cordiales.*

  
Le Président du Département des Yvelines  
Pierre BÉDIER